

717 – Autres documents à caractère budgétaire ou comptable

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

16 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux juin à dix-huit heures, le
Conseil

Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Rougeron, Adjoint au Maire

Etaient présents :

Mme Pingot, M. Damon, Mme Chambon, M. Bichon, Mme Agogué, M. Chevré, Mme Chevallier, Adjoint au Maire
 M. Francpourmoi, Mmes Pédro, Gault, MM. Léger, Guemann, Mme Battaglini, MM. Crozat, Mohr, Pouget, Mmes Do Souto, Meneau, MM. Caillard, Amalal, Mme Nicolas, MM. Lapostolle, Violette, Mme Baptista, M. Deschamps, Mmes Vadée et Lachgar,
 formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

Etaient absentes excusées ayant donné pouvoir :

Mme Lemaître à	Mme Agogué
Mme Devernois à	M. Pouget
Mme Riby à	Mme Pédro
Mme Gouveia à	Mme Do Souto

Ne prenant pas part au vote : M. Cammal

Secrétaire de séance : M. Lapostolle

Délibération n° 2026/056

OBJET : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget annexe « eau potable »

Vu l'article 205 de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026,
Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),
Vu le CFU 2025 de la Ville de Gien,

Conformément à la réforme de la comptabilité publique locale, le compte administratif et le compte de gestion sont désormais fusionnés au sein du CFU.

Résultats de l'exercice 2025 :

Fonctionnement :

	Réalisé
Dépenses	166 023.64 €
Recettes	1 082 769,90 €
Résultat	916 746,26 €

Investissement :

	Réalisé
Dépenses	260 079,10 €
Recettes	366 851,74 €
Résultat	106 772,64 €

Le résultat global 2025 du budget annexe de l'eau potable est de **1 023 518.90 €**.

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
 - sur avis favorable de la commission finances, affaires générales et ressources humaines du 9 juin 2026,
 - après en avoir délibéré,
 - à l'unanimité des membres présents ou représentés,
- **APPROUVE** le CFU 2025 du budget annexe « eau potable » de la Ville de Gien,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les Membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées

Le : 24 juin 2026

Le 1^{er} Adjoint au Maire,
Laurent Rougeron



Pour extrait conforme
à Gien, le 25 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Thomas Lapostolle

